



# LO TAMBORINAIRE

— BULLETIN MUNICIPAL DE LUZECH —

N° 181

OCTOBRE 2015



**Aide  
de  
L'État  
-30%**

**=**

**Communes  
en  
DANGER**

# La mairie de Luzech s'engage...

La Mairie de Luzech a, depuis toujours, compté dans ses effectifs nombre de Sapeurs-Pompiers Volontaires. Au fil des changements de municipalité, cet engagement au profit du service public d'incendie et de Secours a toujours été maintenu.



© François Gomez

En préambule à la cérémonie de passation de commandement du 18 septembre dernier, Monsieur Gérard ALAZARD, maire de la ville, a souhaité concrétiser cet engagement par la signature de conventions pour disponibilité opérationnelle et pour formation concernant les personnels municipaux - Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV). Ces conventions permettent à l'employeur et à son employé-SPV de clarifier les conditions dans lesquelles ce dernier est autorisé à quitter son travail pour partir en intervention et de planifier ses périodes de formation sans que cela ne perturbe le bon

fonctionnement de sa structure d'emploi. Toutes les parties prenantes signataires de ce type de conventions se mettent ainsi d'accord sur les « règles du jeu » claires et connues de tous.

C'est donc dans la salle du Conseil Municipal que Jean-Paul Armagnat, Jean-Claude Saint-Hilaire, Mickaël Rautou et Pierre Roszac (employés des services techniques et affectés au Centre d'Incendie et de Secours de LUZECH) ainsi que Franck Laporte (secrétaire général de la mairie de Luzech affecté au Centre d'Incendie et de Secours de Puy l'Evêque en qualité d'adjoint au chef de CIS) ont parafé le document. Monsieur le Maire, Madame Véronique Chassain, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente du conseil d'administration du SDIS représentant le Président Rigal, le Capitaine Jean-Philippe Oberdorff, chef du Centre d'Incendie de Puy l'Evêque et le Lieutenant Damien Nadal, chef du CIS LUZECH ont également co-signé le document.

Cette cérémonie fait écho à l'engagement national relatif à la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires agents communaux ou intercommunaux signé le 24 juillet dernier par François Baroin, président de l'Association des Maires de France et Bernard Cazeneuve, Ministre de l'Intérieur.

Aujourd'hui, 256 Sapeurs-Pompiers Volontaires Lotois bénéficient de ce type de convention, tous types d'employeurs confondus. ■

**Cellule Communication des Pompiers du Lot.**

## État Civil

### Mariage

CUBAYNES Élodie et AMAR Sandrine le 08/08/2015  
CHELLET Loïc et CASTAGNÈDE Olivia le 08/08/2015  
KAPP Patrick et MOCQUOT-GAILLARD Laurence le 22/08/2015  
THIÉBAULT Laurent ARNAUD Karine le 19/09/2015

### Naissance

RAYMOND Nicolas le 13/04/2015  
MATEUS Tiago Lucenzo le 30/07/2015  
MOREAU Louis-Ferdinand le 03/09/2015  
HUET Lucie Fleur le 13/09/2015  
JAULHAC Félix le 30/09/2015

### Décès

GOMBERT Gilbert le 09/07/2015  
DESPEYROUX Épouse BÉZY Marguerite le 14/07/2015  
TARDIEU Andrée le 22/07/2015  
DUBRUEL Épouse BRANDELA Anne le 13/08/2015  
GUINCHARD Robert le 30/08/2015  
DUMOULIN Épouse JAULHAC Simone le 03/09/2015

## Bienvenue à

- Frédéric BOURDARIE et Marie-France ANDRES pour la réouverture du Luz d'Olt, Bar / Brasserie / PMU sur la Place du Canal. Tél : 05 65 23 82 71, courriel : fbourdarie@orange.fr

- Au nouveau laboratoire traiteur de La Poêle Gourmande, agréé et labélisé aux normes en vigueur. Installé à Margès ce laboratoire ultra moderne ouvre de nouveaux horizons à toute l'équipe.  
Contact : EDART Jean-Michel,  
Tél 0565 30 98 54 / 06 85 21 43 47  
courriel : edart@lapoelegourmande.fr

## SOMMAIRE

Éditorial .....	p 01
Notre village au quotidien .....	p. 02 à 07
Économie .....	p. 08 à 12
Solidarité .....	p. 13 à 14
Tourisme/patrimoine .....	p. 14 à 16

## État ... pourquoi nous lâches-tu ?

**Ecrire une lettre ouverte à l'Etat, tel n'est pas le but de mon édito. Néanmoins, il est des signes qui nous inquiètent, nous petits élus locaux qui aimons nos villages et qui dépensons nos énergies à longueur de journée pour les faire prospérer.**

Sans état d'âme, sans un « blues » quelconque, je crois qu'il est important d'échanger avec vous sur les enjeux de notre quotidien et d'alerter l'Etat afin de **préserv**er notre capacité à intervenir et à agir dans de multiples domaines, comme vous le découvrirez dans ce nouveau numéro du « Tamborinaire ».

L'Etat a décidé de **réduire de 30% les dotations** qui étaient jusque-là accordées aux communes et intercommunalités pour assurer leurs missions, y compris les plus vitales. Malgré tous nos efforts de gestion, comment allons-nous supporter une telle baisse, une telle variable d'ajustement comptable ?

Au plus proche de vous, au quotidien, nous sommes le relais permanent de l'Etat pour :

- Rénover et entretenir des locaux que nous mettons à sa disposition tels que la gendarmerie, les écoles élémentaire et maternelle, la perception, les lieux de culte et autres biens patrimoniaux ...
- Investir pour l'avenir dans de nouvelles infrastructures comme la Cité scolaire, les équipements sportifs ou des services de santé, de tourisme, etc.
- Engager l'Action sociale et la Solidarité lorsque des coups durs croisent nos destinées tel l'incendie du Quai n°5 ou l'accompagnement en fin de vie de personnes hospitalisées à domicile
- Accompagner de notre mieux nos associations qu'elles soient caritatives, ou de loisirs artistiques, culturels et sportifs
- Instaurer une prévention de la petite délinquance de par une charte du bien vivre et des actions terrains de tous, élus et citoyens engagés
- Accomplir des missions d'enquêtes déléguées par l'Inspection d'Académie, pour hospitaliser d'office des personnes en difficulté, réparer des dégâts collatéraux

- Intervenir dans de registres aussi divers que variés comme les animaux errants, les conflits de voisinage, les rendez-vous particuliers et quelques 400 requêtes individuelles par an...

Mais aussi, nous sommes l'interface face à vous tous du **désengagement de l'Etat** et des désagréments qu'il occasionne : transfert de l'instruction du droit des sols aux intercommunalités, après celui de la réforme de la Refondation de l'Ecole, mise en place des temps d'activités périscolaires à la charge des communes, réduction des horaires à La Poste, suppression d'un agent à la Perception ... jusqu'à des disparitions potentielles et cachées de services, voire de communes ?

Alors il faut agir car si rien n'est fait, **l'Etat nous impose** en sourdine trois options :

- La première → **Réduire fortement les « services du quotidien »** : Logements, réseau d'aide maternelle, écoles, cantines, centres d'action sociale, transports, équipements sportifs et culturels, environnement, tri et collecte des déchets... qui assurent le cadre de vie et fondent le lien social, le bien vivre ensemble !
- La deuxième → **Renoncer aux investissements préparant l'avenir** : Travaux d'infrastructures, aménagements, accueillir des entreprises créatrices d'emploi... L'attractivité de notre territoire et l'activité économique en souffriraient sans délai et très directement
- La troisième → **Augmenter les impôts locaux ou les tarifs** des services proposés : Ce serait financièrement intenable pour beaucoup et une façon déguisée de masquer la fausse baisse des impôts bien médiatisée par l'Etat

Notre réponse est claire : **C'EST NON !**



Aussi, dans ce contexte, nous sommes plus que jamais **membres actifs** de l'Association des Maires de France qui, pour la première fois de son histoire, a pris l'initiative d'organiser des actions d'ampleur nationale, visant à alerter tant l'opinion publique que les médias sur le rôle majeur des communes dans le paysage institutionnel de notre pays. Une manifestation intitulée « l'Appel du 19 septembre par les Maires de France » nous a réunis tous, maires, adjoints, conseillers municipaux, munis de nos écharpes tricolores devant la Préfecture le 19 septembre à 11H.

Nous vous appelons, toutes celles et tous ceux qui veulent que leur commune vive et que leur vie quotidienne s'améliore, à **vous mobiliser à nos côtés et à signer** « L'Appel du 19 septembre pour les communes de France » sur les cahiers prévus en mairie ou sur le site :

[www.change.org/lappeldu19septembre](http://www.change.org/lappeldu19septembre)

Gérard ALAZARD



**LO TAMBORINAIRE**

N°181 - OCTOBRE 2015

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
Gérard Alazard

COMITÉ DE LECTURE  
Fabienne Alemanno, Agnès Lèbre,  
Odile Borredon, Marie Droullé

CONCEPTION & RÉALISATION GRAPHIQUE  
Samy Bats - [www.samuelbats.com](http://www.samuelbats.com)

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE  
© F. Gomez, R. Deloye, M. Garcia, G. Garcia, L. Goizet

IMPRESSION  
Boissor imprimerie - Luzech

# 02 / Notre village au quotidien

## Bien vivre en milieu rural (2<sup>e</sup> partie)

Afin de répondre à de multiples problèmes au niveau de la vie locale - incivilités, dégradations, relations conflictuelles, tapages nocturnes, un relais social s'est mis en place à Luzech entre un élu de la commune - **Daniel Dubos** et le coordinateur de la communauté des communes de la Basse Vallée du Lot - **Lionel Lafargue**. Cette collaboration a permis dans un premier temps la réhabilitation et la restauration de certains lieux publics dans le village et l'aménagement de secteurs de pêche.

Dans un deuxième temps et dans la suite logique des démarches jusqu'alors initiées, nous avons mis en place un chantier jeune "le Chantier Citoyen". Installé sur la Base de Caix, nous avons six jeunes sous notre responsabilité épaulés par les gestionnaires que sont Fred, José et Bruno. Ces jeunes étant mineurs, nous avons eu besoin de l'accord des parents que nous avons rencontrés en réunion à la mairie, nous-mêmes avec les responsables de la Base.

L'emploi du temps était précis et strict : 9h-12h30 : activités sur la Base, le matériel étant fourni par José qui avec

Bruno dirigeait les travaux.

- renforcement des berges.
- remise en état des WC publics.
- aménagement paysagé.
- aménagement en bois de la douche de la plage.
- tonte, débroussaillage et jardinage.

12h-14h : le repas préparé et pris en charge par Fred et son équipe.

14h-16h30 : échanges vers l'extérieur - Cahors, Luzech et Puy l'Evêque, avec comme support des parties de pétanque et de ballon. Le vendredi après-midi, semaine de la Pastorale, nous avons suivi les moutons de Nuzéjols à Crayssac.

Cette opération avait pour but de restaurer l'image de marque de ces jeunes auprès des habitants de la commune en s'investissant sur des actions collectives au service de la vie locale et profitant à tous. Nous avons pu mesurer leur notion d'engagement et leur possibilité à évoluer dans un contexte donné.

En finalité de cette semaine, la mairie a proposé à ces jeunes de répondre, en contre partie, à une de leur demande :



l'aide à la fabrication d'un abri sur emplacement de pêche.

Cette action innovatrice ne va pas s'arrêter là, en si bon chemin. En effet, avec l'aide de la Mission Locale sur un plan administratif, nous souhaitons mettre en place un Service Civique, proposé par l'Etat et rémunéré par celui-ci. Sur des contrats de six mois, un ou deux d'entre eux, seraient au service des différentes instances de la commune, avec un encadrement aussi strict que pour "le Chantier Citoyen".

Cet engagement leur permettra-t-il de manière positive, de faciliter leur intégration à la vie locale à plus ou moins long terme ? En espérant que leur exemple soit porteur pour d'autres jeunes. ■

Daniel DUBOS

---

## Lancement d'une modification simplifiée du PLU n°1

Comme relaté dans le bulletin municipal de mars 2015, et pour donner suite aux travaux menés par la Commission d'urbanisme, Le Maire a prescrit une procédure de modification simplifiée du Plan local d'urbanisme (PLU) :

- Réduction de l'emplacement réservé n°4 portant sur l'élargissement de la voie communale n°103 dite de la Lande (Route de Combe Poujade), qui n'a plus lieu d'être maintenu dans sa totalité du fait de la non construction de la Cité Scolaire dans ce secteur à savoir la suppression de la

partie gauche sur le long de la route (côté maisons)

- Autoriser les toits plats et toitures végétalisées sur les nouvelles constructions ou agrandissements pour répondre à l'exigence du Grenelle de l'Environnement (nouvelles énergies, panneaux solaires, etc...)

- Permettre l'agrandissement de 30 à 40 % des habitations existantes situées en zone N au PLU. Le PLU actuel ne prévoit que 20% insuffisant s'agissant d'habitat très ancien de petite surface.

- Procéder à des adaptations mineures au règlement du PLU suivant la législation en vigueur (surface de plancher, etc...)

L'étude du dossier a été confiée au Cabinet SOL et Cité.

Les modalités de consultation du dossier seront fixées lors d'un prochain conseil municipal et seront portées à la connaissance du public par voie de presse. ■

Rémy MOLIÈRES

## Voirie - Aménagement

### Point sur l'éclairage public

Un travail vient d'être réalisé durant tout le premier semestre de l'année pour répertorier l'ensemble des points d'éclairage public de la commune. Le résultat en est le suivant :

503 points lumineux répertoriés dont :

- 145 lampes au mercure
- 320 Sodium
- 38 Iodure de sodium

Ce travail, en plus de réaliser une photographie de notre éclairage public, va être un plus pour analyser le remplacement, la durée de vie, la localisation des ampoules ou systèmes défectueux de notre commune et faciliter la communication avec la société en charge de la maintenance.

Egalement, il faut souligner que la loi impose aux collectivités territoriales de renouveler les anciennes lampes au mercure et de les remplacer par des lampes au sodium, iodure de sodium ou led.

Ainsi la commune de Luzech, depuis 2015, a mis en place un plan de remplacement de ces 145 points lumineux, échelonné sur plusieurs années.

### Point sur la voirie

Pour mémoire, suite au transfert de la compétence « voirie » vers la communauté de communes, les services communautaires programment, entretiennent, réparent l'ensemble des voies communales de Luzech ainsi que certains parking classés. En contrepartie la commune verse une participation financière à hauteur des travaux engagés. Ainsi, depuis le début de l'année certains travaux de voirie ont été réalisés :

- Réfection totale du parking de Caïx
- Création d'un parking 6 place à Lemouzy
- Réfection de la place de l'ancien Trel
- Réfection rue des Catalpas
- Réfection trottoir de la Poste
- Réalisation d'un espace containers à Caïx
- Décaissement talus
- Création ou nettoyage de fossés
- Pose de panneaux de signalisation
- Passage d'une balayeuse aspiratrice
- Modification carrefour base nautique de Caïx
- Réfection du chemin caisserie de Boissor
- Goudronnage de la rue des Balcons
- Abaissement et inclinaison de la

route de la Pistoule pour une meilleure évacuation des eaux

- Réfection de la chaussée entre Fages et Labastide du Vert

### Travaux de l'écluse

Tout le monde a pu s'apercevoir en traversant le pont de la bergerie, que les travaux de consolidation de l'écluse ont été réalisés cet été.

Les partenaires de cette action sont bien évidemment la commune, le groupe EDF qui a participé financièrement (50 %) et la Direction Départementale des Territoires (autorisation domaine fluvial et conseil technique). ■

Pierre BORREDON



# 04 / Notre village au quotidien

## Quid des Services Techniques

Au cours de cette période estivale, les services techniques ont, comme chaque année, entretenu les espaces verts luzéchois par la tonte des pelouses, fauchage et curage des fossés, taille des haies, entretien des jardinières et des divers points fleuris.

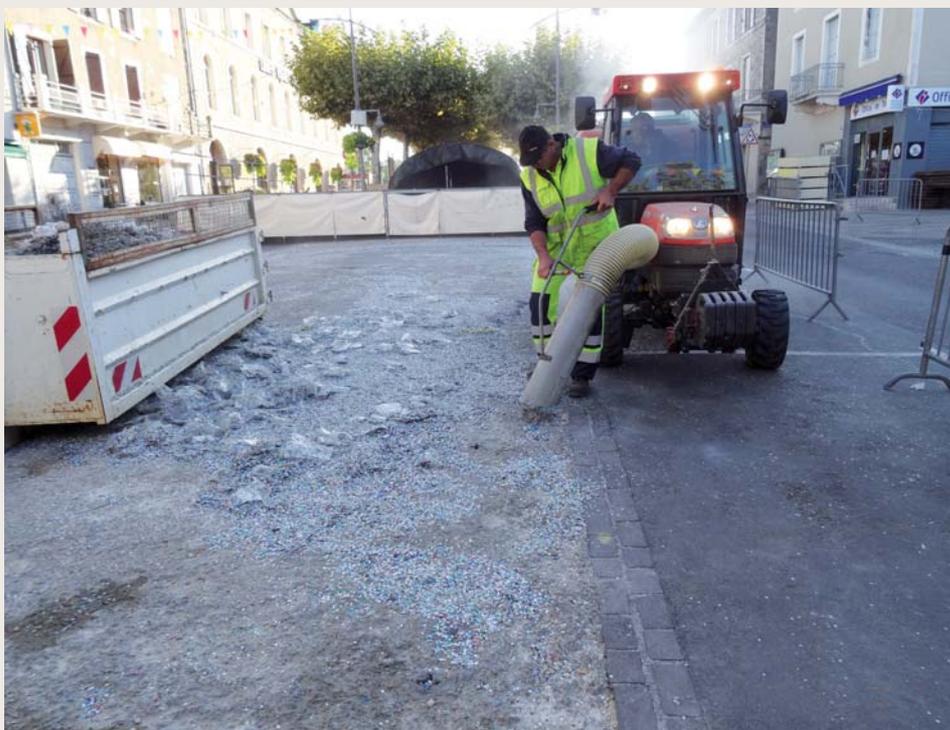
Ils ont entre autres :

- mis en place deux pontons flottants à Caïx et à Pouzinnet
- terminé l'aménagement de la partie basse du parking de Caïx
- réhabilité la Chapelle des Pénitents de façon à pouvoir y accueillir cet été l'exposition Mattia Vacca
- rénové 3 appartements appartenant à la Mairie entre deux locataires
- rénové le bar de la piscine pour y accueillir les 2 mois d'été le Quai n°5
- assuré l'entretien quotidien de la piscine municipale
- nettoyé le site de l'Oppidum à l'Imperial et dégagé un chemin pour accéder aux murs en ruine
- assuré le transport, le montage / démontage des chapiteaux et estrades pour les fêtes votives voisines
- préparé, nettoyé la commune pour la fête de Luzech en partenariat avec le Comité des Fêtes

Notez que la municipalité s'est dotée de deux chapiteaux, de 6 X 12 mètres, que les particuliers peuvent louer.

Enfin, un grand motif de satisfaction est à souligner par la qualité des eaux de baignade de Caïx qui obtiennent, pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, la mention excellente décernée après l'analyse de l'Agence Régionale de Santé. ■

Bernard PIASER



## De nouveaux horaires à La Poste

Fin Juin, Monsieur le Maire a reçu la Direction départementale de La Poste puis un courrier lui confirmant que La Poste souhaitait adapter son réseau de points de contact pour proposer une offre de services et un accueil en phase avec les attentes de tous ses clients, particuliers et professionnels.



La Poste l'informait que les horaires d'ouverture de notre bureau de poste seraient également adaptés, en lien avec la baisse d'activité constatée lors des 3 dernières années :

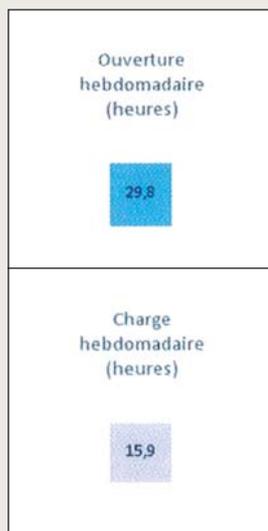
A compter du 26/09/2015, le bureau de poste est maintenant ouvert **du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h, le samedi matin de 9h à 12h.**

Ainsi, cette nouvelle organisation propose un accueil et des conseils personnalisés pour des opérations bancaires ou de téléphonie mobile, en dehors des heures d'ouverture au public.

En complément, La Poste nous a communiqué un « rapport formalisé » relatant l'activité de notre bureau de

poste comme elle en a obligation de par le Contrat de présence postale territoriale 2014 – 2016, sachant qu'une seule évolution de l'amplitude horaire est possible pendant la durée du dit contrat.

Voici les principaux détails de ce rapport en ce qui concerne la fréquentation de notre bureau :

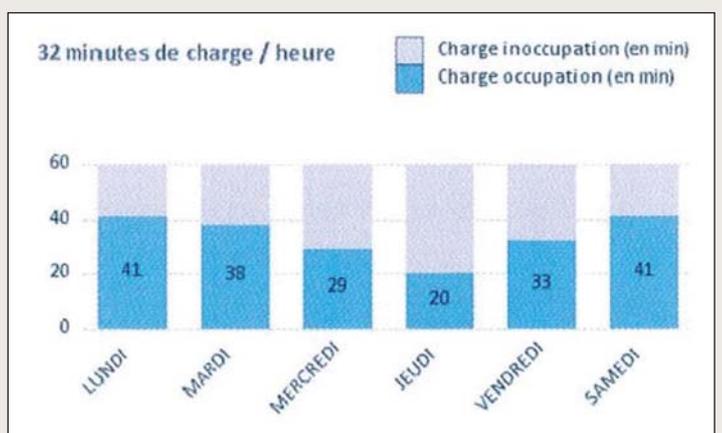
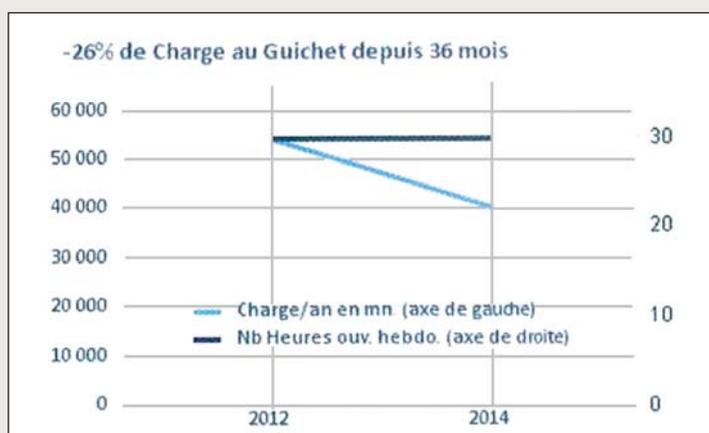


Horaires actuels	LUNDI 13:45-16:30	MARDI 08:45-12:00 ; 13:45-16:30	MERCREDI 08:45-12:00 ; 13:45-16:30	JEUDI 08:45-12:00 ; 13:45-16:30	VENDREDI 08:45-12:00 ; 13:45-16:30	SAMEDI 09:00-12:00
Nb de Clients	52	83	84	50	81	72
% Opérations Courrier/Colis	77,2%	67,1%	70,3%	84,5%	72,4%	79,5%
dont % Instances	11,5%	8,9%	11,5%	6,9%	17,8%	6,2%
% Opérations bancaires	22,8%	32,9%	29,7%	15,5%	27,6%	20,5%

Données activité semaine de référence 2014 (semaine N° 49)

■ -26 % de charge au guichet depuis 36 mois

■ 32 minutes de charge moyenne par heure



- Charge du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2014.  
- Base de référence : année 2011.

# 06 / Notre village au quotidien

En réponse, Monsieur le Maire, en accord avec le Conseil Municipal de Luzech, a répondu que même si nous comprenons bien les enjeux économiques auxquels La Poste doit faire face tant en terme de diminution des fréquentations et de flux des courriers qu'en terme de modernisation de ses services (mobilité, etc.), la **Commune de Luzech restera vigilante quant au maintien d'un bureau de Poste à Luzech** de par :

- Son statut de Chef-lieu de Canton
- Son rôle de Pôle d'équilibre et des services obligatoires correspondants à ce schéma de cohérence territoriale tels que définis dans le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) de CAHORS et du SUD du LOT pour les 30 années à venir

- Le Plan d'Etat et l'accord avec l'Association des Maires de France passé avec La Poste

Egalement, Monsieur le Maire et l'ensemble des élus ont précisé à la Direction de La Poste que la **distribution du courrier est de plus en plus tardive** dans la journée et souvent aléatoire car jamais aux mêmes horaires. Ceci est handicapant pour les artisans locaux.

Ils ont souligné aussi qu'il y a une **limite à ne pas dépasser dans la baisse des horaires** d'ouverture du bureau pour ne pas tomber dans un cercle vicieux entraînant une fermeture progressive du bureau local dans un avenir proche.

Pour finir, il a été officiellement demandé de pouvoir disposer d'une **mesure du temps d'attente** sur le bureau de Luzech. En effet, il nous semble que le vécu ne reflète pas aussi catégoriquement les chiffres contenus dans le « rapport formalisé ». En effet, les élus qui sont aussi des clients ont constaté fréquemment une **file d'attente non négligeable** (temps d'attente supérieur à 15 minutes).

En conclusion, Monsieur le Maire et son Conseil Municipal de Luzech, compte sur la Direction de la Poste et ses collaborateurs pour que notre bureau de Poste de Luzech **délivre les meilleurs services dans un cadre pérenne** autant pour La Poste que pour nos concitoyens.

## Nos Écoles et collèges

### École Maternelle

Toute Petite Section / Petite Section :  
3 + 13 = 16 élèves avec Peggy Paboïs

Moyenne Section : 20 élèves avec Liliane Bordas

Grande Section : 26 élèves avec Hélène Maynard

### École Élémentaire

Cette année, l'école élémentaire accueille 74 élèves : 15 CP, 19 CE1,

16 CE2, 15 CM1 et 9 CM2. Ils sont répartis comme suit dans les 3 classes de l'école : 1CP/CE1 comportant 24 élèves (15 CP+9 CE1) avec Nathalie VINEL.

1 CE1/CE2 comportant 26 élèves (10 CE1+16 CE2) avec Ana RHODES qui assure le congé maternité de Christelle CHAPUT (qui a donné naissance à un petit Noé au mois d'août)

1 CM1/CM2 comportant 24 élèves (15 CM1+9 CM2) avec Thierry ANDRY, Directeur de l'école élémentaire.

Les 10 journées de décharge de Direction (1 par mois) seront assurées par Céline SOMPAYRAC.

Cette année scolaire devrait voir le retour de la classe de neige des CM1/CM2 et bien d'autres projets.

### Le collège Impernal

277 élèves répartis en 12 classes (3 classes en 6<sup>e</sup>, 3 classes en 5<sup>e</sup>, 3 classes en 4<sup>e</sup>, 3 classes en 3<sup>e</sup>). Il y a 22 professeurs. ■

## Activités périscolaires septembre/octobre 2015

Les activités périscolaires ont débuté le lundi 14 septembre tous les jours de la semaine (sauf le mercredi) de 15h30 à 16h30 à l'école élémentaire et de 15h45 à 16h30 à l'école maternelle.

À l'école élémentaire le projet annuel portera sur l'Allemagne. Plusieurs activités seront en relation avec le pays (initiation à la langue, activités manuelles, musiques, pâtisserie ...).

Nous proposerons aussi des activités diverses tel que : Initiation poterie, rugby, danse, échecs, atelier manuel, sport, jeux collectifs, jeux ludothèque.





A l'école maternelle le projet annuel portera sur l'eau en relation avec le projet d'école. Les animateurs proposeront des activités liées au thème mais aussi des ateliers manuels, des jeux ludothèque, gym, motricité, lecture de contes et pâtisserie.

Les enfants de l'école primaire ont eu le plaisir le vendredi 25 septembre de recevoir des jouets de la part de l'association des parents d'élèves « L'Île aux enfants ». Pendant le périscolaire, les enfants peuvent jouer avec des cerceaux, des balles de jonglage, des

rubans, des cordes à sauter, des échasses... ■

Annabelle LAFARGUE

## Réunion de quartier à Camy

Dans le cadre des échanges que la municipalité souhaite poursuivre avec les habitants, une réunion de quartier s'est tenue à Camy le Samedi 19 Septembre.

Quelques sujets propres au hameau de Camy devant être à l'ordre du jour d'un prochain Conseil municipal, il était important pour l'équipe municipale d'en débattre avant et de recueillir l'avis des principaux intéressés. Ainsi, il a été discuté :

- De l'avenir de la maison communale et d'un projet de convention d'un parc ombragé,
- Des chemins ruraux et d'échanges potentiels visant au développement

économique tout en préservant l'intérêt de tous,

- Du l'avancement du projet d'assainissement collectif du Touraillou et de Bourrat et des actions en cours pour lever quelques obstacles

Un des points sensibles reste la route départementale D8 dont le trafic des poids lourds ne cesse de s'intensifier et dont les ralentisseurs amènent plus de nuisance que d'effets positifs de réduction significative de la vitesse.

Cet évènement, organisé sous notre chapiteau municipal, a rassemblé une belle trentaine d'habitants de Camy, dont bon nombre de nouveaux arrivants. Il a donné lieu à de nombreux échanges riches et directs, démontrant combien chacun est concerné pour faire que le bien vivre soit toujours aussi agréable à Camy.

Merci à tous les habitants de Camy pour le formidable accueil qu'ils nous ont réservé. ■

Gérard ALAZARD

## Finances communales, cité scolaire et équipements sportifs



### I – Santé financière : résultats 2014 et budget 2015

Le Conseil municipal a adopté le compte administratif 2014 comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	
	REALISE	REALISE	RESTE A REALISER
DEPENSES	1 476 453.69 €	657 222.08 €	417 400 €
RECETTES	1 847 500.46 €	641 956.93 €	126 400 €
SOLDE	+ 371 046.77 €	-15 265.15 €	
Reports 2013	+377 957 €	+366 943.04 €	
SOLDE	+749 003.77 €	+351 677.89 €	-291 000 €

Il a décidé de reverser l'**excédent de fonctionnement 2014 de 749 003 €** pour partie à la section d'investissement

pour un montant de 400000 € tout en reportant le complément de 349003.77 € à la section de fonctionnement.

Il a également établi un **budget 2015 sans augmentation des taux d'imposition** de la Commune.

### II – Cité scolaire et équipements sportifs : les Projets et les Objectifs

La commune de Luzech, au cœur de la vallée de Lot et du vignoble, mène un projet ambitieux d'une nouvelle cité scolaire et une mise en adéquation de ses équipements sportifs.

Le projet de la cité scolaire est tout d'abord porté par deux entités : le Conseil Départemental du Lot pour la partie collège et la commune pour la partie groupe scolaire. Une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage a été signée en ce sens, confiant au Conseil Départemental la gestion de la construction et le suivi du chantier, la commune restant partie prenante aux différentes décisions et participant financièrement à hauteur de 24 % aux dépenses.

En ce qui concerne la rénovation et la mise en adéquation des équipements sportifs existants, le projet est entièrement porté par la commune, avec bien entendu des subventions des partenaires institutionnels habituels (Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental, Communauté de communes, etc.)

Un des objectifs poursuivis, est que la mise en fonctionnement de la nouvelle cité scolaire coïncide avec celle des équipements sportifs, c'est-à-dire courant 2016. La raison essentielle vient du fait que le nombre d'élèves dans un futur proche va augmenter de près de 60 %, passant de **400 à 700 élèves** compte tenu d'une redistribution des cartes scolaires et d'une refondation de l'école via un schéma triennal.

Il est clair que la commune doit mener ces deux investissements de front, mais cela implique également un engagement financier conséquent et à long terme.

Malgré une santé financière communale plus qu'honorable et une capacité d'auto-financement relativement importante, l'accord de subventions des partenaires institutionnels, la commune de Luzech doit recourir à l'emprunt pour mener à bien ses deux projets.

Il me paraît important de partager avec vous les principaux éléments financiers, vous permettant ainsi d'apprécier à sa juste valeur la santé financière de la commune, le détail de ses deux grands projets ainsi que la demande d'emprunts correspondante.

### III – Nature des besoins

Notre contribution à la  **cité scolaire**  est estimée à un montant TTC de  **4 573 149 €** .  
 La mise en adéquation de nos  **équipements sportifs**  sera d'un montant de

**1 447 572 €**  TTC, incluant les effets indirects de  **relocalisation d'activités existantes**  tels que l'espace utilisé par nos associations caritatives et la salle de banquet de la salle annexe de la Grave.

Nous nous engageons donc sur une dépense totale TTC de  **6 020 721 €**

### IV – L'Autofinancement et les subventions

De 2012 jusqu'à 2017, notre commune va investir  **1 100 000 € sur sa propre capacité de financement** , soit 20% du total TTC.  
 Sur cette même période, les discussions

que nous menons intensément avec nos partenaires institutionnels nous permettent d'espérer des  **subventions à hauteur de 2 000 000 €** , soit 35% du total TTC.

Un complément de  **2 900 000 € via emprunts**  est nécessaire pour boucler l'ensemble des besoins en financement.

### VI – Dette

Notre dette, après mobilisation de l'ensemble des financements vus ci-dessus, présente les caractéristiques suivantes en termes de montant de remboursement par an :

L'annuité 2017 porte un fort remboursement en capital, autorisé par les reversesments de FCTVA.

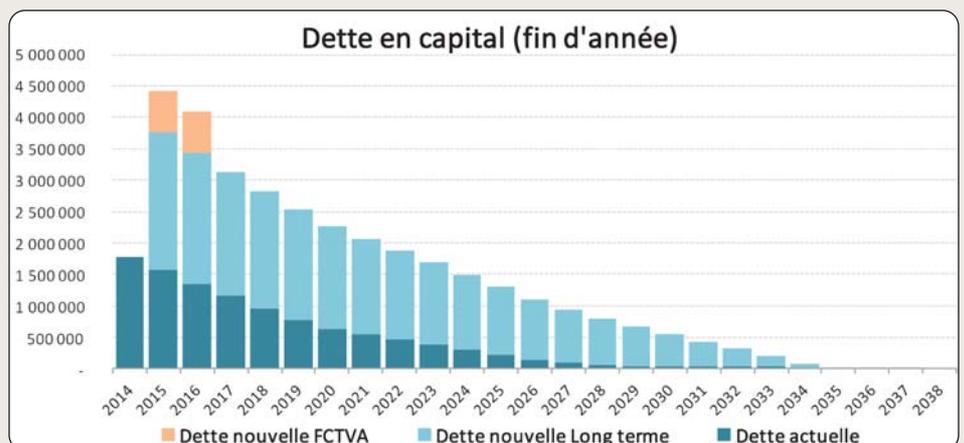
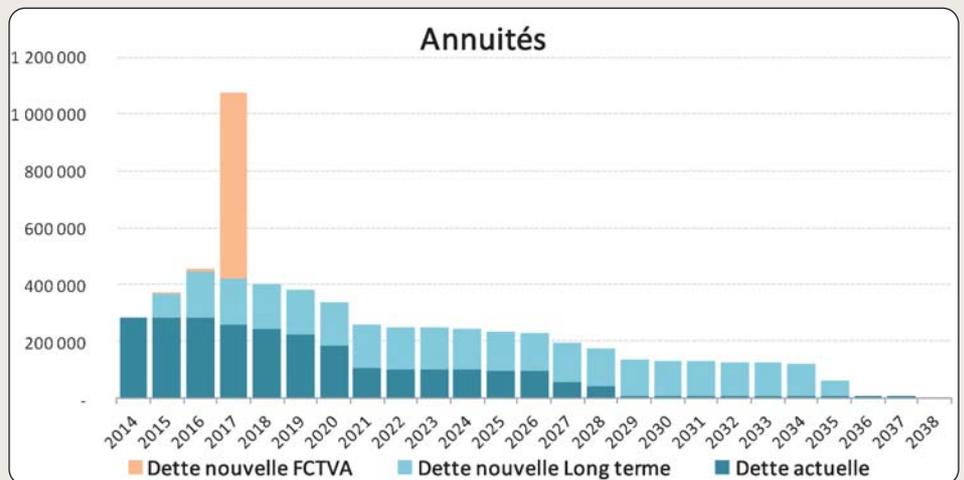
A partir de 2021, l'annuité de notre Commune revient à un niveau que nous avons depuis plusieurs années et que nous savons, par expérience, honorer sans difficultés.

Sur le plan du capital, notre Commune vient de doubler son stock de dette. Elle ne retrouvera son niveau d'endettement actuel qu'à compter de 2023.

En d'autres termes, de tels niveaux pourraient nous bloquer pour tout autre projet majeur via de l'emprunt jusqu'à 2022 ou 2023.

Mais notre capacité d'autofinancement que l'on évalue autour de 200 000 € par an pour les prochaines années, malgré les baisses de dotation de l'Etat et l'augmentation de la contribution SDIS, continuera à nous permettre de  **réaliser nos projets traditionnels et classiques** .

Enfin, le futur nous présentera probablement des éléments nouveaux que l'on peut espérer positifs comme la croissance de notre population, la généralisation des Nouvelles communes (regroupement de plusieurs communes), des pactes financiers plus favorables et des plans de relance de l'Etat, etc.



Il est important pour nous élus d'avoir cette  **transparence**  et de vous montrer que ce n'est qu'à ce prix-là, qu'en prenant des  **paris ambitieux, bien qualifiés et quantifiés**  que l'on

**construit l'avenir d'un village**  pour ces 50 prochaines années et au-delà.  **C'est notre choix stratégique et nous l'assumons pleinement. ■**

Gérard ALAZARD

## M2i Life Sciences

### Une nouvelle entreprise sur le territoire

Construire, en France, être un acteur industriel de référence mondiale pour la synthèse à façon et formulation de produits niches

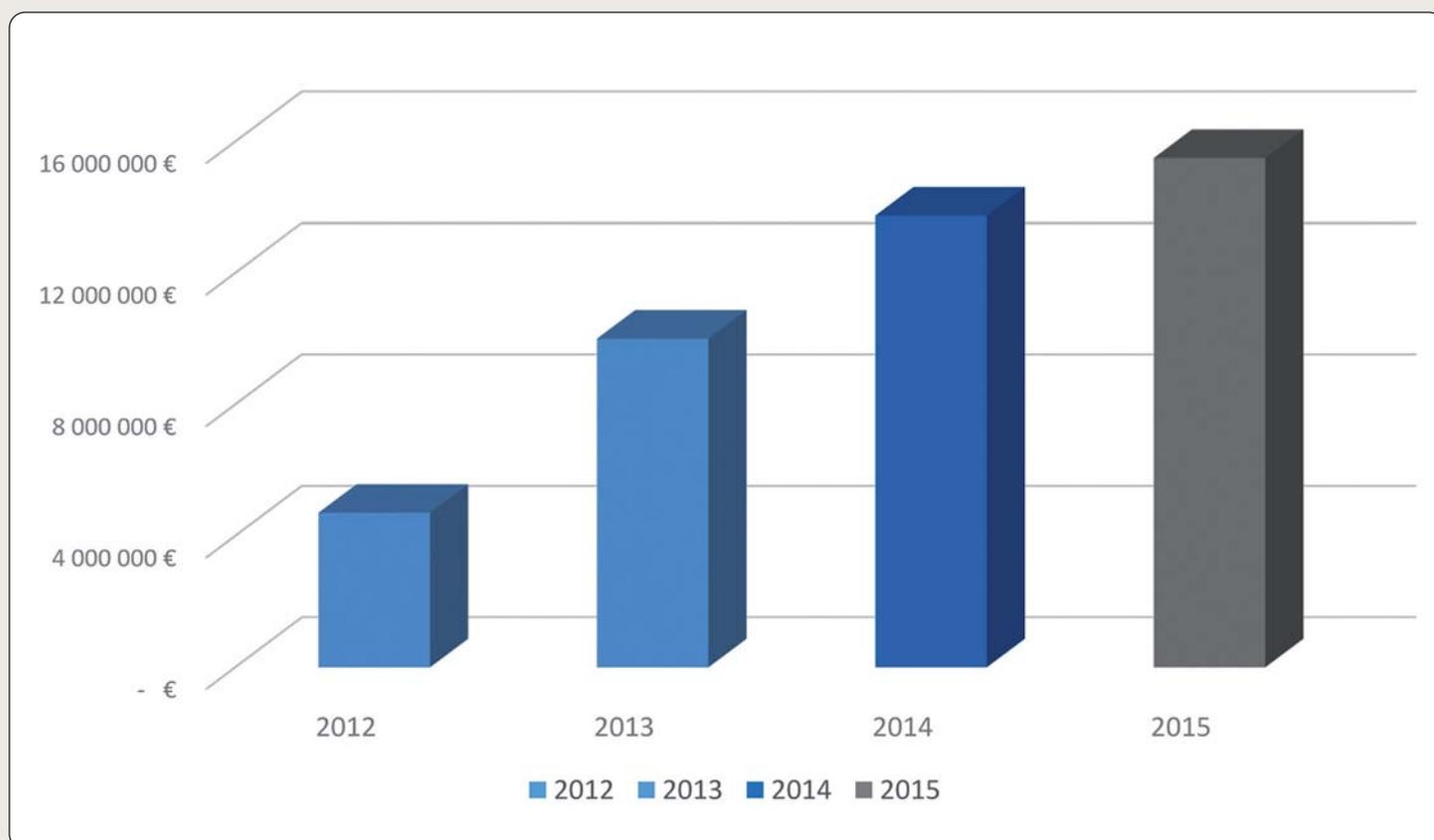
- en pharmacie (*principalement générique ou d'usage bien établi*),
  - en art vétérinaire,
  - en protection biologique des cultures,
  - en cosmétique et chimie de spécialités
- ... telles sont la vision et la stratégie de M2i Life Sciences, société créée fin 2012.

M2i Life Sciences est donc un **groupe industriel français de chimie fine**,

expert français dans la synthèse à façon, la formulation en pharmacie et les procédés de production de molécules complexes. Grâce à son laboratoire de recherche performant à Lacq (64), combiné à son usine de production basée à Salin de Giraud (13), M2i Life Sciences offre un service allant de la conception à la fabrication de produits finis, via la formulation.

M2i Life Sciences emploie 99 personnes en France dont 39 embauchées en 2013

et dont 20% des salariés sont titulaires d'un doctorat !! Ses dirigeants, dynamiques et ambitieux, sont forts d'une longue expérience dans le secteur de la chimie, à l'image de son Président, Philippe Guerret et de son Vice-Président, Olivier Guerret. Ce groupe récent a **une croissance rapide** :



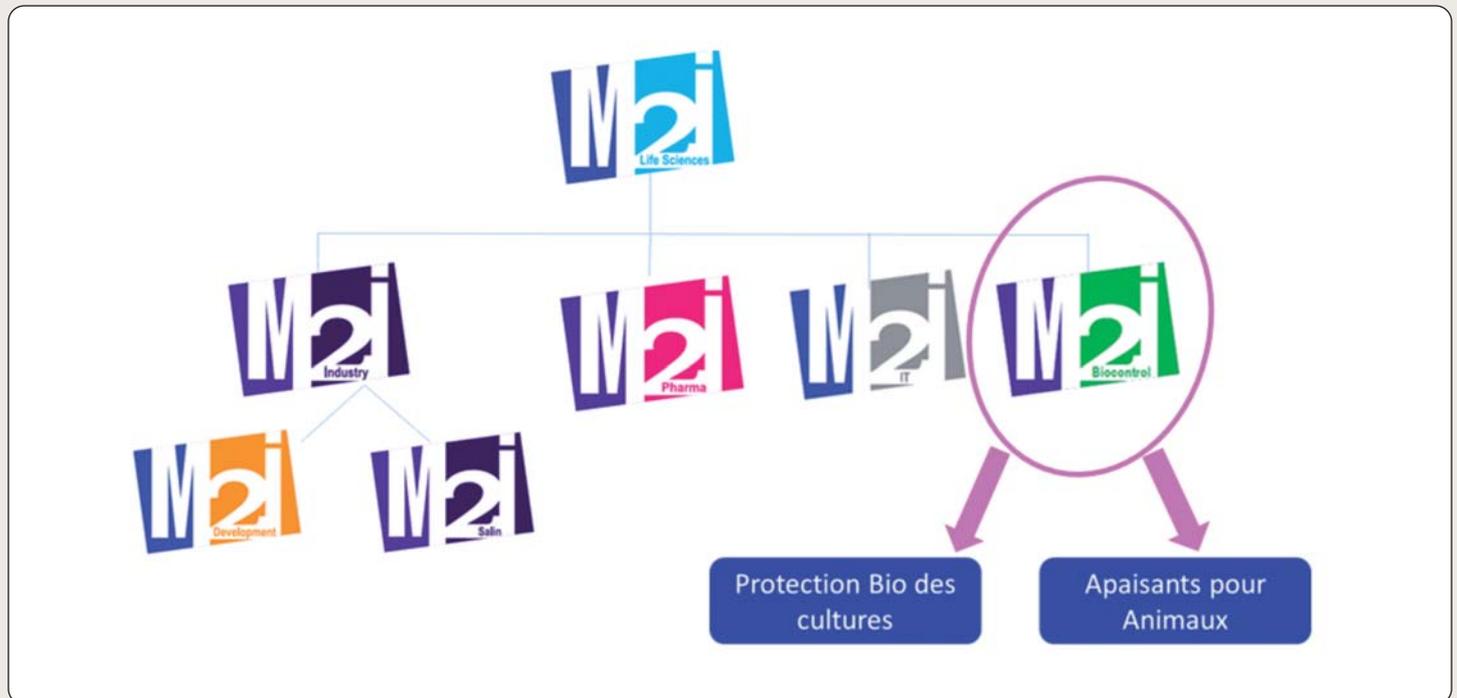
## M2i Biocontrol, une division stratégique

M2i a besoin de s'intégrer verticalement car les marchés adressés sont :

- Innovants, la valeur ajoutée étant basée sur la Propriété Intellectuelle

- Destinés à des utilisateurs finaux (particuliers, agriculteurs...), donc adressés par des distributeurs sachant que réduire le nombre

d'Intermédiaire est un facteur clé de la profitabilité



L'équipe dirigeante de M2i est bien consciente que, sur ce marché hyper pointu, les nouvelles réglementations (REACH, CLP) imposent la transparence sur la composition chimique d'une substance et ouvrent ainsi la voie à des copies. En conséquence, les entreprises sous-traitantes peuvent vite devenir des concurrents de M2i, malgré le dépôt de multiples brevets. ... **d'où la nécessité de créer une entité « Production de produits finis » au sein de la division M2i Biocontrol.**

Il se trouve qu'Olivier Guerret, en charge de tout le management opérationnel des sites de M2i, 44 ans, marié, 5 enfants, diplômé de l'Ecole Polytechnique (X91), Docteur en Chimie de l'Université Paul Sabatier, habite à Pern, à deux pas de chez nous. Son épouse, Christelle, est Madame le maire de Pern depuis les dernières élections !

Auteur de 65 brevets et d'une centaine de publications scientifiques interna-

tionales, récipiendaire du prix 2004 de la société française des polymères et du prix 2015 du symposium international pour la chimie verte, prend contact avec la CCI du Lot qui met en évidence des synergies entre M2i et Vinalvalie :

- Marchés d'intérêts communs
  - Evolutions sociales complémentaires
  - Bâti industriel adapté à son activité
- ... et **l'installation de l'entité de M2i sur le site de Parnac est actée !!**

Recherche  
M2i dev  
Lacq

Production et  
formulation d'Actifs  
M2i Salin

Production de produits  
finis  
Parnac

# 12 / Économie

Vinovalie allant recentrer son activité embouteillage sur un seul site, une réelle opportunité s'offre à M2i, pouvant bénéficier :

- D'une structure de type PME comme à Lacq
- D'une implantation au cœur d'une grosse région viticole
- De la possibilité de faire une vitrine de ses produits finis (fondation?)
- De Locaux déjà adapté au conditionnement (traitement des eaux, utilités)

- D'une équipe existante rodée à la création et production de produits finis
- De pouvoir proposer un contrat de travail à chacun du personnel de Parnac concerné, au moins aux mêmes conditions

Bien sûr, notre communauté de communes est partie prenante pour soutenir M2i dans un tel projet innovant offrant :

- Un besoin de l'ordre de 15 personnes au démarrage dès 2016,
- Un potentiel autour de 30 personnes à l'horizon de 5 ans,
- Un plan de remplacement de départs à la retraite

Gérard ALAZARD

## Accessibilité pour les personnes en situation de handicap



La loi du 11 février 2005 exprime le principe « **d'accès à tout pour tous** ». Nos commerces, nos artisans et nos établissements communaux qui reçoivent du public sont donc concernés par cette nouvelle réglementation.

Ces nouvelles normes touchent l'entrée, les aires de manœuvre, l'intérieur, les cabines d'essayage les escaliers, l'éclairage, les caisses, les WC et les sanitaires, les chambres d'hôtel, les salles d'eau, les restaurants, les parkings et les cheminements extérieurs.

De ce fait, chacun des établissements recevant du public doit compléter un

dossier AD'AP (agenda d'accessibilité programmée), précisant les travaux à engager, le calendrier de réalisation et en cas d'impossibilité technique ou de disproportion entre coût de travaux et résultat obtenu, de demander des dérogations et de les justifier.

Egalement, des notices « accessibilité », « sécurité simplifiée » et « sécurité développée » sont à remplir pour tout établissement ne figurant pas sur la liste de la Préfecture.

Face à cette nouvelle réglementation et ses impacts forts, nous avons décidé **d'organiser deux réunions** à Prayssac

et à Luzech et d'inviter la Chambre de commerce et d'Industrie et la Direction Départementale du Territoire pour aider chacun dans cette démarche.

Les intervenants lors de ces deux événements ont atteint leurs objectifs : rassurer, être à l'écoute, prodiguer les meilleurs conseils possibles, proposer des rendez-vous individuels selon le besoin ... pour que chacun ne soit **pas laissé seul** dans de telles démarches. ■

Gérard ALAZARD

## L'été solidaire

Plusieurs évènements se sont déroulés de la fin du printemps à cet été. Même si nous sommes tenus à la plus grande discrétion, nous voudrions vous donner les grandes lignes de quelques-unes de nos actions.

### Le premier concerne l'isolement de certaines personnes

Une personne en traitement dans un hôpital toulousain était prise en charge en alternance à domicile, plus connue sous la dénomination d'hospitalisation à domicile (HAD). Elle nous a été signalée tardivement comme étant dans un état sanitaire désastreux. Nous nous sommes rendus à son domicile et avec son accord, nous nous sommes relayés à plusieurs élus pour améliorer ses conditions de vie entre deux hospitalisations par un peu de nettoyage, un peu de rangement, un peu de réparations et des contacts pour changer sa literie.

Malheureusement, la personne nous a quittés. La complexité familiale nous a conduit à assurer l'organisation des obsèques. Un grand merci au personnel de la Mairie et de la Communauté de Communes et aux élus, acteurs d'une solidarité aussi efficace que discrète.

### Le deuxième évènement est l'incendie du quai N° 5

Une émotion bien légitime s'est emparée du village et bien au-delà.

Après un point en Conseil municipal exceptionnel sur la situation avec les gendarmes, les pompiers et les commerçants, une solidarité immédiate s'est instaurée :

- des urnes ont été déposées permettant de recueillir des fonds pour les dépenses urgentes des sinistrés.
- des loueurs ont proposé des logements même si des solutions plus intimes ont été préférées dans les premiers instants.
- des témoignages de soutien sont arrivés de partout

Même si c'est bien peu face à un tel drame, sachez que tous ces actes ont été d'un profond secours tant moral que matériel et que les victimes vous en sont infiniment reconnaissantes.

### La canicule

Avant même les directives ministérielles, deux adjoints sont partis visiter les personnes que l'on savait isolées. Ils ont trouvé des femmes, pour la plupart, entourées soit par des membres de leur famille, soit par leur aide ménagère (L.A.D. ou indépendantes).

Les volets clos, le ventilateur en marche et le téléphone près d'elles, comme chez Marie Reine..., tout allait bien, sans risque de déshydratation ou autre. Malheureusement, il nous a fallu abrégé des conversations pourtant agréables qu'elles auraient bien volontiers prolongées... Partie remise lors d'une prochaine occasion. ■

Nadine BALCON

---

## Boissor, les Cerisiers

Depuis leur création en 1967, les établissements de Boissor se sont toujours adaptés à l'évolution des personnes accompagnées. C'est avec cette même volonté que l'Association Mutualiste Agricole de Boissor, soutenue par le Conseil Départemental et l'Agence Régionale de Santé, a souhaité créer une structure pour personnes handicapées vieillissantes.

Après plusieurs années de travail préparatoire, la résidence « Les Cerisiers » a donc ouvert ses portes le 14 septembre



# 14 / *Tourisme/Patrimoine*

dernier et accueille 18 personnes en situation de handicap de plus de 50 ans.

14 d'entre elles étaient déjà accompagnées au sein des établissements de Boissor et sont arrivées à l'âge de la retraite ou dans l'incapacité de poursuivre leur carrière professionnelle. Les 4 autres personnes sont également originaires du département et résidaient dans d'autres établissements ou à domicile avec un soutien familial. Une place d'accueil temporaire est également proposée.

Les logements peuvent accueillir des couples grâce à des espaces modulables et comportent tous une salle de bain

individuelle et une terrasse extérieure. Cette superbe création architecturale, qui comprend également une nouvelle infirmerie attenante, a été conçue quasi-exclusivement par des entreprises Lotoises de proximité. Elle a été réalisée grâce à l'expertise de Jean-Michel JARRIGE, Architecte, et à la coordination exemplaire de Michel DARRÉ, Responsable des services généraux.

Ce projet pour lequel la Commune de Luzech et la Communauté de Commune de la vallée du Lot et du vignoble se sont portées garantes, va permettre de créer trois nouveaux emplois.

Des portes ouvertes seront prochainement proposées à la population

Luzéchoise afin de découvrir ce superbe outil destiné à apporter un cadre stimulant et sécurisant à des personnes handicapées vieillissantes.

A Boissor, un projet succédant toujours à un autre, d'autres travaux sont à l'étude que ce soit au niveau des ateliers de l'ESAT ou de la qualité de l'habitat proposé au sein du domaine. L'adaptation à l'évolution des personnes accompagnées et de la société s'inscrit donc dans une amélioration continue de la qualité d'accompagnement. ■

Christophe CAUDRILLIER

## Office de Tourisme Intercommunal (OTI) et saison touristique

Début juin, l'OTI a déménagé : Rachel a quitté son bureau de la Maison des Consuls pour s'installer sur la Place du Canal dans des locaux aménagés par la Communauté de Communes.

La haute saison est maintenant terminée : c'est le moment de faire un premier point. De janvier à août 2015, 5869 personnes sont entrées au point d'accueil de l'OTI, soit une augmentation de 1556 personnes par rapport à la même période 2014.

1273 touristes étrangers ont poussé la porte, en majorité des Hollandais, des

Belges et des Allemands. Leurs demandes ? Le plan de la ville, les sentiers de randonnées, les circuits cyclo, les lieux de baignade ont été les demandes les plus fréquentes.

Il convient de se féliciter de cette augmentation, preuve que notre village a des atouts. Certains points négatifs, relevés par une clientèle habituée à

voyager, doit nous inciter à améliorer notre offre touristique. Cela concerne l'OTI et ses partenaires, la municipalité, les associations, mais également l'ensemble des habitants qui souhaitent que Luzech développe son attractivité sur le plan touristique. ■

Christine CALVO

Office de Tourisme Intercommunal de la Vallée du Lot et du Vignoble  
Année 2015  
Nombre de visiteurs par bureau d'accueil

	Duravel		Luzech		Mauroux		Prayssac		Puy-L'Evêque		Total
	Fr	Etr	Fr	Etr	Fr	Etr	Fr	Etr	Fr	Etr	
Janvier	7	8	9	0	0	0	206	15	49	13	307
Février	0	0	28	0	0	0	213	10	64	9	324
Mars	0	0	86	0	0	0	244	11	166	35	542
Avril	5	1	187	26	0	0	445	61	315	70	1110
Mai	62	33	304	53	0	0	353	99	342	213	1459
Juin	167	113	522	180	89	78	683	155	583	383	2953
Juillet	488	274	1470	500	420	303	2645	809	2005	1249	10163
Août	623	260	1990	514	351	195	3187	766	3403	1293	12582
Septembre											0
Octobre											0
Novembre											0
Décembre											0
<b>Total /bureau</b>	<b>1352</b>	<b>689</b>	<b>4596</b>	<b>1273</b>	<b>860</b>	<b>576</b>	<b>7976</b>	<b>1926</b>	<b>6927</b>	<b>3265</b>	<b>29440</b>
	<b>2041</b>		<b>5869</b>		<b>1436</b>		<b>9902</b>		<b>10192</b>		

## Un été d'expositions !

Notre commune a accueilli cet été deux expositions, une à thème historique, et une seconde à caractère artistique.

### Exposition « Les Prisonniers de Guerre Français en Allemagne »

La Mairie a proposé cette exposition, visible à la Maison des Consuls, du 15 juillet au 15 août.

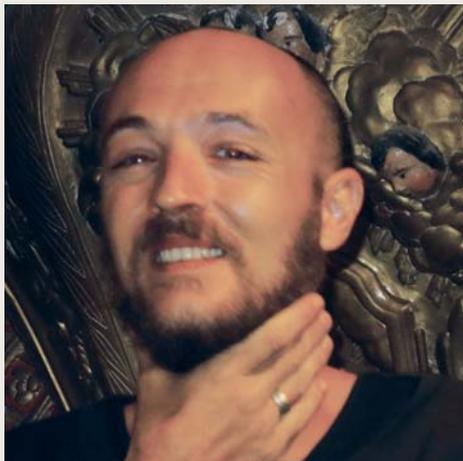
Des panneaux retraçaient leur histoire, depuis la « Drôle de Guerre », à la capture, en passant par la vie dans les camps (les évasions collectives et individuelles, la main d'œuvre providentielle...) jusqu'à leur libération après le 8 mai 1945. Cette exposition a été éditée par le Musée de la Résistance et de la Déportation de Charente, et mise à notre disposition par les Archives départementales d'Angoulême.

De nombreux visiteurs sont venus à la rencontre de cette période, dont le souvenir est à perpétuer.

### Expo-photo de Mattia Vacca à Luzech

#### Présentation

Mattia Vacca est un des deux photographes internationaux présentés lors des 9<sup>e</sup> rencontres Photo de Castelfranc. Le festival avait cette année pour thème : Univers Intime et Regard sur l'autre. Plusieurs centaines de visiteurs ont parcouru les 14 expositions qui étaient présentées à Castelfranc et pour la première fois à Luzech entre le 8 et le 16 août.



Mattia Vacca



**L'Exposition :** Mattia Vacca, Carnaval - Chapelle des Penitents à Luzech.

Dans une vallée verdoyante, entre forêt de conifères et pâturages alpins, se niche le village de Schignano dans les pauvres montagnes face au lac de Côme. Une des plus anciennes traditions de Schignano est certainement celle du carnaval qui est célébré chaque année dans un jour unique d'une manière très particulière.

La parade, chargée de symboles et d'allégories, évoque l'adieu des hommes du village qui, jadis, quittaient leur foyer et leur famille neuf mois par an pour trouver du travail.

La fin du carnaval rappelle leur départ et la solitude annoncée des femmes. Un festival spontané, anarchique, sans règles ni lois écrites, perpétué grâce à l'esprit de la population et aux artisans qui confectionnent des masques en bois caractéristiques.

**Biographie :** Mattia Vacca est photo-journaliste et photographe documentaire. Il est diplômé d'une part en Science de la Communication d'autre part en Cinema et Journalism.

Depuis 2006 il couvre en photo le quotidien et les événements du Nord de l'Italie pour le Corriere della Sera.

Son travail a été publié dans les princi-

paux quotidiens italiens et internationaux.

Ses photos ont été primées par de nombreux prix: Sony World Photography Awards, Royal Photographic Society, Unesco Humanity Photo Awards, Renaissance Prize, New York Photo Award, International Photography Award, Kolga Award, Foto 8 Summershow, Phodar Biennial, Hasselblad Masters.



exposition "Carnaval"

Un grand merci à tous les bénévoles, qui ont assuré les permanences de ces expositions, et sans qui rien n'aurait été possible. ■

# 16 / *Tourisme/Patrimoine*

## Les Rencontres d'Armand Viré orientées sur la paléontologie

Les Journées Européennes du Patrimoine – les 19 et 20 septembre – ont été l'occasion pour notre équipe de recevoir France de Lapparent de Broin et Nathalie Bardet, toutes deux paléontologues au Muséum National d'Histoire Naturelle à Paris. Leurs conférences se sont déroulées, devant un public de passionnés et de curieux.



de gauche à droite Michel Dutrieux, France de Lapparent et Nathalie Bardet à l'Ichnospace

Nathalie Bardet a enrichi nos connaissances sur les reptiles marins (plésiosaures, ichtyosaures...) appelés parfois "Dragons" par les scientifiques, bien moins renommés que les dinosaures vivant sur la zone terrestre et pourtant tout aussi fascinants.

France de Lapparent de Broin nous a démontré que les tortues fossiles ont

bien évolué au fil du temps contrairement aux idées reçues toujours véhiculées de nos jours.

Ces thématiques correspondent parfaitement aux collections de notre Musée Armand Viré / Ichnospace, ouvert à l'année sur réservation uniquement. ■

(Renseignements au 05 65 30 58 47 / 05 65 20 17 27)

Marie DROULLÉ, courriel : [mediatheque@ville-luzech.fr](mailto:mediatheque@ville-luzech.fr)



## Succès de la Fête des Associations

Après une interruption de quelques années, la fête des associations a revu le jour sur la place du Canal en ce 29 août. Cette manifestation a rassemblé sous un grand soleil pas loin d'une trentaine d'associations.

Le public a répondu largement présent et a pu, au gré de sa promenade découvrir ce que chacune d'elle propose tout au long de l'année, que ce soit sportif, caritatif ou artistique. Cela a d'ailleurs donné lieu à des inscriptions pour la rentrée. Cette belle fête s'est terminée autour d'un apéritif offert par la mairie.

Et tout le monde s'est donné rendez-vous pour l'année prochaine ! ■

Agnès LEBRE



## Concours des maisons fleuries

Jardiner est un passe-temps partagé par beaucoup. Il demande travail et savoir-faire, mais aussi créativité et générosité. Courant juin, un jury composé de M. Archeray, M.-F. Brouquil, A. Cammas, M.-C. Dohnal, M. Droullé, A. Lèbre, N. Queyrel, D. Raskova, Chr. Calvo a

parcouru, par petits groupes, les rues et les allées de Luzech et des hameaux de Caix, Camy, Miran, Fages, etc... Nous avons pris beaucoup de plaisir à ces déambulations, et avons vu de beaux jardins.

Les catégories traditionnelles du concours sont :

- Jardins visibles de la rue
- Potagers
- Fenêtres, terrasses et balcons
- Commerces, fermes et gîtes
- Catégories auxquelles nous avons ajoutées nos coups de cœur !



Le suspens restera entier jusqu'à la fin de l'année. Les lauréats seront récompensés à l'occasion des vœux du Maire. Si vous souhaitez faire partie du jury 2016, il vous suffit de le faire savoir au secrétariat de la Mairie. Sinon, rendez-vous aux jardins en toutes saisons, pour nous embellir la vie ! ■

Christine CALVO  
Agnès LEBRE





## Manifestations sur Luzech, à noter dans votre Agenda !

### Dimanche 18 octobre

**Rugby :** Infernalles-Mont de Marsan au Stade de la Douve à 15h

### Dimanche 18 octobre

**Loto des Amis de l'Eglise St-Pierre**, à 14h30 à la Salle La Grave

### Dimanche 25 octobre

**Rugby :** USL - St Juéry au Stade de la Douve à 13h30

### Samedi 31 octobre

**Loto de la Trincade**, salle la Grave à partir de 21h

### Samedi 7 novembre

**Aligo's Des Pompiers**

### Samedi 14 novembre

l'association LIRE à LUZECH organise une **journée de vide-bibliothèque** pour les particuliers qui désirent vendre leurs livres (dans la salle du 3<sup>e</sup> Age) et pour la médiathèque (fin du destockage de livres, dans le hall de la médiath) !

Renseignements au 05 65 30 58 47

### Dimanche 15 novembre

**Rugby :** Infernalles-Auch au Stade de la Douve à 15h

### Jeudi 19 novembre

**Don du Sang** à la Salle du Barry de 10h30 -12h et 15h -19h

### Dimanche 22 novembre

**Rugby :** USL - Caussade au Stade de la Douve à 13h30

### Samedi 28 novembre

**Marché de Noël** de 14h à 21h organisé par l'association Ensemble Pour Luzech : marché d'artisans et de producteurs locaux chez les habitants du Quartier du Barry - Renseignements auprès de N. Ahfir au 06 76 75 24 20

### Dimanche 6 et Dimanche 13 décembre

Luzech - **Elections régionales**

### Dimanche 13 Décembre

Luzech - **Marché de Noël des Coyotes Dancers** de 10h à 18h, Salle de la Grave - Renseignements auprès de R. Garcia 06 71 63 96 87, mail : lescoyotesdancers.46@aol.fr

## Déchetterie Luzech

St Marc, 46140 Luzech - Tél /Fax 05 65 20 23 63

**Déchets acceptés :** Batterie - Bois - Cartons - Métaux - Gravats - Déchets ménagers spéciaux - Huiles de friture - Huiles minérales - Pneus - Encombrants - Végétaux - Verre - Déchets d'équipements électroniques et électriques.

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
<i>Matin</i>	Fermé	9h-12h	9h-12h	9h-12h	Fermé	9h-12h	Fermé
<i>Après-Midi</i>	14h-18h	Fermé	14h-18h	Fermé	14h-18h	Fermé	Fermé

**Jours des tournées de ramassage /** Ordures ménagères : mardi et vendredi - Recyclable : lundi et jeudi.

## Mairie

26 place du Canal, 46140 Luzech

**Tel : 05 65 30 72 32**

Fax : 05 65 30 76 80

Courriel : [commune.luzech@wanadoo.fr](mailto:commune.luzech@wanadoo.fr)

### Horaires

Lundi : 9h-12h et 13h -16h30

Mardi : 9h-12h

Mercredi : 9h-12h et 13h -16h30

Jeudi : 9h-12h

Vendredi : 9h-12h et 13h - 16h30

## Réseau Wifi-public accessible sur la Place du Canal

Pour vous connecter gratuitement à Internet, choisir le réseau « Wifi de Luzech », identifiez-vous. Un code temporaire vous est alors attribué, envoyez un SMS au n° indiqué avec ce code. N'hésitez pas à vous rapprocher du service administratif en cas de problème de connexion.